

**Par mail**

**Aux délégués au Synode**

Lausanne, le 13 février 2019

**Synode extraordinaire des 8 et 9 mars 2019 – Convocation**

Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs,

Le Synode est convoqué, conformément aux articles 55, 57 et 58 du Règlement ecclésiastique (RE), en session extraordinaire :

**le vendredi 8 mars 2019 de 18h à 22h**  
et  
**le samedi 9 mars 2019 de 8h30 à 12h et de 14h00 à 18h**  
**au Centre paroissial St-Etienne à Prilly – [ch. du Vieux-Collège 3](#)**

Lien de téléchargement  
des documents



→ *Invitation à réserver le vendredi soir 5 avril 2019 pour une session supplémentaire*

**L'ordre du jour est le suivant :**

1. Ouverture
2. Message du Conseil synodal
3. Modification des articles 150 et 288 du Règlement ecclésiastique : entrée en vigueur  
*Rapports du Conseil synodal et de la Commission d'examen*
4. Modifications du RE : Saisie de la Commission de traitement des litiges – 3<sup>e</sup> lecture  
*Texte retenu en deuxième lecture*
5. Modification des articles 58 / 19 / 43 / 163 / 164 / 165 / 54 / 55 / 158 du Règlement ecclésiastique : fonctionnement parlementaire  
*Rapports du Conseil synodal et de la Commission d'examen*
6. Modification de l'article 179 du Règlement ecclésiastique relatif à la composition de la Commission de consécration et d'agrégation  
*Rapports du Conseil synodal et de la Commission d'examen*
7. Enveloppes de dotations 2020-2025 (*Ce point sera traité prioritairement dès samedi matin*)  
*Rapport du Conseil synodal*
8. Rétribution des membres laïques du Conseil synodal  
*Rapports du Conseil synodal et de la Commission des finances*
9. Election d'un membre laïque à la Commission des finances – *voir note en page suivante*
10. Information du Conseil synodal sur le suivi des mesures prises en matière RH en réponse aux décisions du Synode prises lors du synode extraordinaire de décembre 2018
11. Information du Conseil synodal sur le chantier « Enfance, jeunesse, Evangile »
12. Informations du Conseil synodal
13. Questions et interpellations
14. Clôture

**Note concernant le point « élection d'un membre laïque à la Commission des finances ».**

A la suite de la démission de Mme Claude Neyroud Busslinger, en décembre dernier, une place laïque est vacante à la CoFin. La CoFin souhaiterait que le Synode élise une personne prête à poursuivre son mandat lors de la prochaine législature, un investissement lors des derniers mois de la présente législature n'en valant sinon pas la peine.

---

Nous avons pris l'habitude d'envoyer la convocation sous forme électronique seulement. Les documents sont à télécharger à cette adresse : <http://eerv.ch/documents/synode-2019/>.

---

Nous rappelons également l'utilité des séances préparatoires par groupement de régions ainsi que la disponibilité du Conseil synodal pour prendre part à celles-ci.

---

Merci à tous les lieux d'Eglise d'annoncer et de porter dans la prière la session du Synode.

---

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, chers frères et sœurs, nos salutations cordiales et fraternelles.

Au nom du bureau du Synode



Sylvie Arnaud  
Présidente



François Paccaud  
Secrétaire

Annexes : mentionnées à télécharger + indications pratiques en page suivante.

Copie : Conseil synodal

## Annexe : Accès au centre paroissial Saint-Etienne de Prilly

Ch. du Vieux-Collège 3 → <https://goo.gl/maps/DKQJpSPAhsC2>

En transports en commun

- Bus ligne 9 – Arrêt Huttins
- LEB Arrêt Union-Prilly

En voiture, stationnement au parking du centre Coop (parking payant – la première heure est gratuite)



## Restaurants à proximité

La [Treille](http://www.la-treille.ch) – Route de Cossonay 26 – 021 626 03 40 – [www.la-treille.ch](http://www.la-treille.ch)

Restaurant Coop – Centre Coop

Le [Fontan](http://www.fontan.ch) – Chemin de Fontadel 2 – 021 625 31 00